

Procès verbal du conseil d'école du mardi 05 novembre 2024 du RPI
(Verneuil, Betz-le château, Saint-Senoch)

Étaient présents : <u>Les représentants des municipalités</u> : M. Marquet (mairie de Verneuil), Mme Thorel (mairie de Verneuil), M. Galland (mairie de Betz), M. Lemire (mairie de St Senoch), M. Réau (mairie de St Senoch) <u>La présidente du SIS</u> : Mme Vial <u>Les représentants des parents d'élèves</u> : Mme Caillère, Mme Thery, Mme Jean, Mme Bouhelier. <u>La présidente de l'APE</u> : Mme Dubernay <u>Les enseignants</u> : Mme Cantin (Verneuil), Mme Solera, M. Heuzard (Betz), Mme Vendé (St Senoch) <u>Les employés communaux (cantine, garderie)</u> : Mme Michenet (Betz), Mme Bouffeteau (St Senoch) <u>La déléguée départementale de l'Education Nationale</u> : Mme Buzelay	Étaient excusés : Mme Large (Inspectrice de l'Éducation nationale) Mme Desbureaux (représentante des parents d'élèves)
---	---

Début de la séance : 18h05

Fonctionnement du conseil d'école

- Modalités de réunion du conseil d'école

Les écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) ont décidé de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire 2024-2025. Le conseil se réunit trois fois dans l'année (au moins une fois par trimestre).

Le conseil d'école est composé des directeurs des écoles du RPI, de l'ensemble des enseignants affectés dans les écoles, des maires et des conseillers municipaux chargés des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes du RPI (soit 4) et de la déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN). Une invitation est également envoyée à l'Inspectrice (IEN) qui peut être présente lors de ce conseil ainsi qu'à la présidente du SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire), aux employées communales en rapport direct avec l'école et à l'APE (Association des Parents d'Elèves).

Les convocations au conseil d'école ne sont adressées qu'aux représentants de parents d'élèves titulaires, charge à eux de les transmettre à leur suppléant en cas d'indisponibilité.

Un conseil d'école exceptionnel peut être organisé si un vote est requis pour un changement important (horaires, organisation etc.)

- Modalités de délibération du conseil d'école

Le ou la président(e) de séance veille à ce que chacun puisse s'exprimer dans le cadre de l'ordre du jour.

Les interventions doivent se faire dans le respect des personnes présentes et dans la sérénité nécessaire à un échange constructif. Sur les questions que le conseil d'école doit voter, le vote à main levée est adopté. Cependant, le vote à bulletin secret peut être requis à la demande d'un des membres. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Seuls les membres ayant le droit de vote peuvent voter : le directeur d'école qui préside le conseil, l'ensemble des enseignants affectés dans les trois écoles, les trois maires (ou leurs représentants), les quatre parents titulaires (ou suppléants en cas d'indisponibilité) et la DDEN. Les autres partenaires n'ont qu'une voix consultative et ne peuvent pas voter. Seules les questions figurant à l'ordre du jour peuvent donner lieu à décision ou avis.

- Rappel des compétences du conseil d'école

- Le conseil d'école vote le règlement intérieur.
- Il participe à l'élaboration du projet d'école, donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur les questions inhérentes à la vie de l'école.

- Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école ; notamment sur les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire et enfin le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

- Modalités et Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées dans les trois écoles du RPI, le 11 octobre 2024 par correspondance uniquement.

A Saint-Senoch : Sur 42 inscrits 24 ont voté. Aucun bulletin n'était blanc ou nul. Un siège était à pourvoir et a été pourvu avec un suffrage exprimé de 24 votes. Cela fait un taux de participation de 57.14% contre 53.49% l'année dernière. Les parents élus sont : Marilou JEAN en tant que titulaire et Manon THERY en tant que suppléante.

A Betz : Sur 77 inscrits, 47 ont voté. Sur les 47 bulletins, 2 étaient blancs ou nuls. Deux sièges étaient à pourvoir et ont été pourvus. Cela fait un taux de participation de 61,04 % contre 64,62 % l'an dernier. Parents élus titulaires : Anna BOUHELIER (T) et Lou DESBUREAUX (T). Pas de parents suppléants.

A Verneuil : Sur 32 inscrits, 23 ont voté, 2 étaient blancs ou nuls. Un siège était à pourvoir et a été pourvu. Cela fait un taux de participation de 71.88%. Parent titulaire : Jennifer CAILLERE et parent élu suppléant : Laura CHOIMET.

Il est décidé que les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se feront une nouvelle fois par correspondance uniquement l'année prochaine.

- Modalités de diffusion des PV du conseil d'école

En début de séance, le ou la président(e) sollicite un secrétaire parmi les enseignants. A la fin de la séance, le secrétaire remet ses notes rédigées au président qui établit un procès-verbal dans les jours suivants la réunion. Celui-ci sera signé par le président et le secrétaire et transmis à chaque membre présent au Conseil d'école par mail pour validation. Après validation, il pourra être diffusé aux familles.

Le procès-verbal résume chaque question traitée, les solutions proposées et les actions à mener.

Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspectrice de l'éducation nationale et à la DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale), un autre à chacun des maires et des représentants de parents d'élèves. Il est affiché en un lieu accessible aux parents.

Il sera disponible sur le site Internet de l'école de Betz : <http://ec-betzlechateau.tice.ac-orleans-tours.fr> ainsi que sur celui de l'école de Saint-Senoch : <http://ecm-stsenoch.tice.ac-orleans-tours.fr>

Il sera aussi disponible sur le site Internet de la mairie de Verneuil, dans la rubrique « vie scolaire » : www.verneuil-sur-indre.fr

Il pourra être envoyé par mail aux familles qui le souhaitent.

Vie scolaire

- Répartition des effectifs à la rentrée 2024-2025

Saint-Senoch : La classe compte actuellement 22 élèves : 13 PS, 8 MS et 1 GS.

Betz : L'école compte 43 élèves : 12 GS, 10 CP, 13 CE1 et 8 CE2.

Soit une classe de GS-CP à 22 élèves et une classe de CE1-CE2 à 21 élèves.

Verneuil : L'école compte une seule classe de 17 élèves de CM1-CM2. Il y a 9 CM1 et 8 CM2. (Une nouvelle élève est arrivée ce lundi 4 novembre)

Au total, le RPI compte actuellement 82 élèves.

L'Inspection académique a demandé aux directeurs de faire remonter la prévision des effectifs pour la rentrée prochaine.

- Prévision des effectifs pour la rentrée 2025-2026

Mme Vendé a demandé aux trois mairies de lui transmettre la liste des enfants nés en 2022 (futurs PS) afin d'avoir une idée des effectifs attendus l'an prochain.

- PS : 11 enfants nés en 2022.
- MS : 13

Soit une classe de PS-MS à 24 élèves. La classe ne pourra donc pas accueillir de TPS l'an prochain. Pour rappel, les TPS peuvent être accueillis dans une classe multi-niveaux si l'effectif total ne dépasse pas 22 élèves.

- GS : 9
- CP : 12

Soit une classe de GS-CP à 21 élèves.

- CE1 : 10
- CE2 : 13

Soit une classe de CE1-CE2 à 23 élèves

- CM1 : 8
- CM2 : 9

Soit une classe de CM1-CM2 à 16

Soit 84 élèves de la PS au CM2.

- Le règlement intérieur en conformité avec le règlement type départemental :

Le règlement intérieur voté lors du conseil d'école du 07 novembre 2023 a été distribué en début d'année avec des modifications apportées le 04 septembre 2024 concernant les horaires de l'école de Saint-Senoch (13h25-16h25 l'après-midi).

Ce règlement est validé par le conseil d'école.

- Le TER (Territoire Éducatif Rural)

Cette année débute un projet de territoire, le TER (pour Territoire Éducatif Rural) mené conjointement par l'Éducation nationale et les collectivités locales. L'objectif de ce plan qui sera déployé pour 5 ans est de rompre l'isolement des différents acteurs qui gravitent autour de l'enfant en créant des passerelles d'un service à l'autre. L'intérêt sera d'agir en coopération pour développer le mieux être et le mieux apprendre de tous les élèves. L'école est donc considérée comme le cœur du projet, et sera entourée par des acteurs divers, comme la communauté de communes, les mairies, les associations locales, l'A.P.E, la C.A.F et les animateurs des différents centres de loisirs.

Un groupe de travail a été réuni le 24 septembre au Grand Pressigny, ainsi que le 1er octobre pour les directeurs d'école, afin de décider des grandes orientations du T.E.R à l'échelle locale. A cette occasion, une enveloppe de 24 750€/an a été annoncée par Mme Large, Inspectrice de Loches. Ce sont des fonds publics dédiés à ce plan et mis à disposition par le ministère de l'éducation nationale.

Dans l'état actuel de nos réflexions, nous avons commencé à interroger les problèmes récurrents à l'échelle du territoire, en reprenant les différents points abordés au cours des conseils d'école du secteur. Il apparaît que **l'acquisition des savoirs fondamentaux** est freinée par des contraintes humaines et socio-médicales, que

l'**orientation des élèves dans la vie active** est cloisonnée au vécu familial, ce qui n'ouvre pas assez le champ des possibles et ne développe pas suffisamment l'ambition pour soi-même. Un constat similaire est à observer concernant l'**aptitude à la mobilité des élèves**, qui craignent souvent de quitter le cadre local pour aller faire des études supérieures dans une grande ville. Enfin, il est important de prendre en compte la **misère sociale** de certaines familles, qui n'ont pas accès à la mobilité, ni aux lieux de culture, ni aux services de soins dédiés à l'enfance, et n'ont donc pas la possibilité d'aider leurs enfants correctement.

Dans ce cadre, le conseil d'école doit être un lieu d'échange et de débat d'idées pour trouver des solutions aux problèmes avancés, et ainsi décider collectivement de l'usage raisonné de l'argent à disposition pour nos projets.

- Bilan des coopératives

Saint-Senoch : Au 31 août 2024, le compte était à 774,72 € et la caisse à 29,70€.

Betz : Au 5 août 2024, le compte était à 439,86 € et la caisse à 203,18 €.

Verneuil : En mai 2024, le compte était à 807€.

- Projets pédagogiques prévus pour l'année scolaire :

Saint-Senoch :

- Cette année, la classe a pour thème : les petites bêtes. En novembre, la classe devrait accueillir des escargots et en avril, des coccinelles. L'idée est également de reprendre doucement le jardinage.
- Comme l'année dernière, les élèves ont fabriqué des décorations de table pour le repas des anciens de Saint-Senoch qui se déroulera le lundi 11 novembre. Dans la continuité de ce projet, ils réaliseront des cartes de vœux pour les colis de fin d'année qui seront distribués.
- La classe participe cette année encore au projet des Incos ; les élèves découvriront les 6 albums sélectionnés pour cette année et voteront pour leur préféré. C'est un projet renouvelé tous les ans car il fonctionne très bien, les élèves adorent.
- La classe devrait également se rendre à une séance de cinéma proposée par l'association ACLE au mois de mars.
- Suite au projet fresque de l'année dernière et à l'inauguration du 1er juillet dernier, la classe continuera de décorer l'école. Avec les restes de peinture et les superbes idées d'Olivia Rolde, cette année, c'est au tour du préau de se colorer.
- 6 journées spéciales auront lieu dans l'année juste avant les vacances et pont de l'ascension : la journée Halloween a eu lieu le 18 octobre dernier. Voici les autres journées : Noël (20 décembre), hiver et froid (07 février), flower power et printemps (04 avril), petites bêtes (27 mai), voilà l'été (04 juillet). L'idée est de venir déguisé ou avec des accessoires. Ce jour là, la totalité des activités est sur le thème.
- La classe se rendra à l'école de Betz-le-Château en fin d'année scolaire comme tous les ans.
- Le 16 mai prochain, la classe devrait se rendre avec la classe des CM1-CM2 au parc de la Haute-Touche afin de retrouver les classes de Betz qui seront en classe de découverte dans le secteur. Les élèves visiteront le parc et participeront à un atelier pédagogique.

Betz-le-Château:

- Les élèves des deux classes continuent de se rendre à la bibliothèque de Betz-le-Château une fois par mois le mardi après-midi. Nous remercions Mmes Berthomier et Buzelay ainsi que les autres membres bénévoles pour leur présence et leur accueil. L'école participera également à nouveau au prix des Incorruptibles.
- Les élèves des deux classes ont participé à l'événement de la Grande Lessive®, initié par la plasticienne Joëlle Gonthier. L'invitation était pour ce jeudi 17 octobre « Pareil/Pas pareil ». Anticipant la météo pluvieuse, les productions ont été accrochées sous le préau, exposition visible le jeudi après la sortie de 16h45 et le vendredi matin. Prochaine édition : mars 2025.
- Les deux classes organisent toujours des conseils coopératifs chaque semaine (sous un format plus rapide pour

la classe de GS-CP que les années précédentes). Ainsi les enfants et leurs enseignants réfléchissent ensemble aux actions à mener de façon citoyenne.

- Les deux classes renouvelleront leur représentation qui avait tant été appréciée l'an dernier auprès des Anciens (Club de l'amitié) en offrant des chants et des dessins (cartes de vœux l'an dernier).

- Les élèves de CP, CE1 et CE2 se rendront à la piscine de Loches avec leurs camarades de l'école de Verneuil-sur-Indre tous les mardis et vendredis après-midis du 3 juin au 4 juillet 2025.

- Les élèves de CP, de CE1 et de CE2 ont passé leurs évaluations nationales repères en septembre, les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble. Nous faisons néanmoins appel au RASED afin de bénéficier de l'expertise de la psychologue scolaire et de la maîtresse spécialisée. Cette dernière intervient auprès des GS afin de travailler plus spécifiquement le langage oral. Et l'enseignante des CP propose de l'APC auprès des élèves de CE1 qui en ont besoin.

- Les élèves de l'école (de la GS au CE2) vont participer à une classe de découverte (séjour court de trois jours et deux nuits) du mercredi 14 au vendredi 16 mai 2025, dans le parc naturel régional de la Brenne. Le lieu d'hébergement et restauration est réservé auprès de la Ligue de l'Enseignement, situé à Azay-le-Ferron. Les deux classes bénéficieront d'animations prévues avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) le mercredi et le jeudi autour de la biodiversité (vie dans la mare, la haie, la forêt). Le vendredi, les élèves seront rejoints par les classes de Saint-Senoche et de Verneuil à la réserve zoologique de la Haute-Touche pour une journée ponctuée par des animations spécifiques et liées au programme scolaire. Ce projet n'est réalisable que grâce à l'engagement des professeurs, au soutien des mairies et au dynamisme de l'APE et les enseignants remercient d'avance tous les acteurs qui les aident dans le bon déroulement du dossier, notamment les familles qui jouent aussi un rôle important dans la préparation.

Détails du budget pour la classe de découvertes :

CHARGES (DÉPENSES)

- Hébergement et repas : 7169 + 100,50 (adhésion 2023-2024)
- Animations : 1520 + 330 soit total de 1850€
- Transports : 220 + (400 ? pour le retour)
- TOTAL : 9719,50 (à modifier devis transport retour) soit 221 € (à modifier) par élève

PRODUITS (SUBVENTIONS ET RECETTES)

- APE et mairies : 7000€ mais rabaissé à 6000€
- Familles : 30€ à charge par élève soit 1260€
- Coopérative : 2459.50€ (à modifier)

PROJECTION DE FINANCEMENT pour la coopérative scolaire

- Participation à la plate-forme "La Trousse à projets". Financement par mécénat (toute personne ou entreprise) sur une durée de 60 jours. Objectif minimum de 600€, optimum de 1300€.
- Demande d'un "Coup de pouce" à l'OCCE37 de 300€.
- Demande d'une aide auprès des JPA (Jeunesse Plein Air) (300€ et suraide de 200€ liée à MDPH) soit 500€.
- Bénéfice lié à la vente des photographies scolaires (200€).
- Production et vente d'objets sur le marché du vendredi matin à Betz : 3 rendez-vous dans l'année (abris à forficules, mangeoires à oiseaux, lierres amoureux), 151€ le 18 octobre (très belle vente) et peut-être 100€ pour les suivantes.

Ajustement du budget en fonction des financements obtenus (1951€ de financement par la coopérative scolaire dans le meilleur des cas), notamment sur la plate-forme de "La Trousse à projets".

- Les élèves de GS-CP poursuivent les sorties quasi-quotidiennes au parc paysager dans le cadre du projet « école dehors-dedans » en y développant des compétences transdisciplinaires (français, mathématiques, sciences, sport, arts). Ils essaient d'y laisser des empreintes éphémères de land'art chaque jeudi (et donc visibles pour les usagers tant que la météo ne s'en mêle pas). Le projet jardinage a pu avoir lieu au printemps dernier car la

parcelle a pu être préparée grâce au concours de la mairie et d'un habitant de la commune. Les enfants y avaient transplanté ce qu'ils avaient semé lors de la sortie à la ferme du Chêne Rouge : tournesol, basilic, concombre, cornichon. Cet été, l'arrosage a été assuré par une petite dizaine de familles qui ont eu le mérite d'aller chercher l'eau à la très grande citerne de récupération d'eau de pluie devant la porte de l'école. Un système plus pratique est en cours d'étude. Par ailleurs, la mairie a installé un récupérateur d'eau de pluie dans la cour, permettant ainsi l'arrosage des boutures de plantes d'intérieur commencées en octobre et d'autres plantations à venir pour le printemps. Une demande auprès du conseil municipal a été effectuée en juin et en septembre pour obtenir une parcelle auto-gérée par les élèves dans le parc paysager. L'objectif principal étant d'aménager un espace favorable à l'accueil et au maintien de la petite faune et flore locale. Dans le cadre de ce projet, un dossier CREEDD a été déposé auprès du GRAINE Centre et nous sommes dans l'attente de la réponse.

- Deux mares ont été creusées en juillet 2024 à la demande co-jointe de la Communauté de Commune du Sud Lochois qui faisait des aménagements sur les rives du Brignon, de la mairie, de l'association Betz'Stoiles&Cie et de l'école. Ces mares sont actuellement en train de se remplir naturellement avec les écoulements d'eau de pluie. Afin de permettre une installation rapide de la vie aquatique, les élèves seront accompagnés d'un animateur du CPIE Brenne-Berry pour implanter des plantes hélophytes locales en novembre 2024 et pour mesurer l'installation de la vie en mars 2025. Un projet sur le long terme d'introduction de cistudes d'Europe (en partenariat avec la nurserie du parc de la Haute-Touche) est en cours de réflexion (création de corridors écologiques possible).

- La classe de CE1-CE2 a eu le plaisir de visiter l'exposition de maquettes de M.Morin, qui met en valeur les métiers d'autrefois. Les élèves ont été émerveillés par ces petits dioramas tout en bois animés par un ingénieux mécanisme. Cela a donné lieu à une séance de questionnements à laquelle M.Morin s'est plu à répondre à tous. Pour l'occasion, j'ai expérimenté la captation et le montage vidéo d'un mini-reportage sur le sujet que certains parents d'élèves auront sans doute déjà visionné sur le site de l'école.

- En effet, les élèves de la classe de CE1-CE2 ont pour projet de réaliser de petites capsules vidéo au cours de l'année, qui présenteront des faits naturalistes dans le cadre de l'école. Nous alimenterons donc très prochainement [la chaîne Peertube de l'école](#) avec des réalisations faites par les élèves eux-mêmes. Cela représente un travail de longue haleine, puisqu'il nous faut apprendre à utiliser une caméra, à orienter son corps dans l'espace pour obtenir un cadrage intéressant (plongée, contre-plongée, vue frontale, etc.), à expérimenter des techniques issues du cinéma (travelling, steadicam, travelling optique, panoramique, etc.) mais aussi à composer un storyboard (scénario) intéressant pour le spectateur.

- A propos des usages du numérique, nous participons cette année à deux des défis proposés par la Mission Numérique (À micros ouverts pour la création d'un podcast audio, Défis numériques de Décembre) et nous faisons partie d'un projet expérimental qui fédère le groupe d'enseignants ressources numériques. Ce projet vise d'ici le mois de Mai à monter une courte réalisation vidéo (4 à 5 min de film) que nous devons tenter de rendre accessible au plus grand nombre en prenant en compte le champ du handicap. Nous nous essaierons donc à des techniques diverses (sous-titrage, audiodescription) et nous partagerons notre travail sur [la chaîne Peertube de l'école](#).

Verneuil-sur-Indre

- La rentrée en musique grâce à l'intervention de l'école de musique du Sud Lochois qui avait été faite l'an dernier n'a pas pu se faire cette année suite au remplacement de Madame Héraut. Cependant, un atelier musique est prévu au cours de l'année. Nous attendons le retour sur les disponibilités de l'école de musique.

- L'an dernier, le projet "olympiades entre les classes du RPI" avait été lancé. Il n'avait pas pu se réaliser.

Cette année, la classe de CM1-CM2 a repris le projet. L'enseignante remplaçante et les élèves de CM1 étant nouveaux à celui-ci, la classe a dû créer de nouveaux ateliers. Cela a été le fruit de nombreux échanges en classe. Les élèves ont également testé les ateliers sur certaines séances d'EPS pour constater par eux-mêmes si les exercices étaient ou non réalisables. Les olympiades devaient initialement se dérouler le mardi 15 octobre comme il avait été annoncé aux élèves et aux familles à la réunion de prérentrée. Cependant, suite aux conditions météorologiques du mois d'octobre, les olympiades sont décalées aux beaux jours vers Avril/Mai.

- Un professeur d'Allemand viendra dans la classe des CM1/CM2 pendant 5 séances d'une heure à partir de janvier.
- Les élèves iront à la piscine le mardi et le vendredi du 2 juin au 4 juillet.
- Le thème de l'année pour la classe de CM1/CM2 est le tour du monde. Ainsi, les élèves découvrent à chaque période un nouveau continent. Le but est de leur faire découvrir la culture, les coutumes, l'architecture, la musique, les arts, les arts culinaires et la géographie de différents pays. Les différentes matières scolaires sont donc pensées dans ce sens. La première période était consacrée à l'Europe. Les élèves ont donc découvert divers musiques, instruments et danses traditionnelles en éducation musicale. Les textes de littératures étudiés en classe étaient consacrés à l'Europe. En arts plastiques et en géométrie, les élèves ont travaillé sur la perspectives avec les champs de lavandes de Provence et avec le Colisée. La deuxième période sera consacrée à d'autres pays d'Europe et à l'Asie, la troisième période à l'Asie, la quatrième à l'Amérique, la cinquième à l'Afrique et à l'Océanie. Un mot sera distribué cette semaine pour demander aux familles ayant vécu ou voyagé dans des pays étrangers d'intervenir auprès des élèves. Une demande d'intervention a également été envoyée au musée "musikenfête" situé à Montoir-sur-le-Loir qui regroupe une collection d'instruments de musiques du monde. Nous attendons leur retour pour le moment.
- Dans le cadre du projet bien-être à l'école, plusieurs éléments ont également été mis en place dans la classe. Une fois par semaine, les élèves font du journaling. Ils ont un journal intime dans lequel ils peuvent écrire ce qu'ils souhaitent. Ils ont ensuite la possibilité de partager leur écrit avec l'enseignante, avec les élèves ou de le garder pour eux. Il n'y a pour l'instant que des retours positifs sur cette activité. Cela permet aux élèves d'apaiser les tensions, de décharger leurs émotions et de passer des messages qu'ils n'osent pas dire à l'oral. Une fois par semaine, il y a également un conseil des élèves. C'est un moment pris en main entièrement par les élèves qui leur permet d'aborder des projets qu'ils souhaiteraient mettre en place dans l'année, de féliciter les efforts d'un camarade ou d'aborder une situation conflictuelle. Les élèves ont enfin travaillé sur la différence et l'inclusion. Ils apprennent dans ce but la langue des signes depuis la rentrée et découvriront à partir de janvier le braille. Enfin, dans le but d'ouvrir l'école aux parents et que les enfants puissent partager ce qu'ils font, différents ateliers seront mis en place dans la classe. En décembre, un atelier cuisine du monde et un atelier jeux de société seront organisés. En janvier, nous ferons "la semaine de la lecture" où des parents pourront venir lire sur des moments de la journée une histoire aux élèves. Ces rencontres intègrent le projet "bien-être à l'école" mais elles ne peuvent se faire qu'avec l'aide des familles. Nous comptons donc sur leur participation.

- Évènements prévus dans le RPI

Les photos de classe auront lieu le vendredi 08 novembre.

- Marché de Noël : le marché de Noël du RPI aura lieu le dimanche 08 décembre à Saint-Senoch en même temps que le marché de Noël de la commune (comité des fêtes). Il se tiendra de 10h à 17h.

Le matin, il y aura un spectacle (magicien) offert par l'APE ouvert à tous. Les élèves des trois écoles fabriqueront des objets qui seront vendus (prix libre) ; le total de l'argent récolté sera divisé en 4 parts égales pour chaque

classe. L'APE tiendra également un stand.

- Carnaval : il aura lieu le samedi 15 mars à Verneuil-sur-Indre. L'équipe enseignante va réfléchir à un thème commun.

- La fête de fin d'année : la date du samedi 28 juin après-midi a été arrêtée. Elle aura lieu à Betz-le-Château.

Sécurité et équipement

- PPMS et alertes incendies

Dans les trois écoles du RPI, l'alerte incendie a été effectuée lors de cette première période. L'exercice Alerte Intrusion a été effectué avant le 18 octobre.

- Travaux réalisés et demande de travaux et équipement :

Les enseignants remercient les municipalités pour les travaux et les investissements réalisés.

A St Senoch : L'enseignante remercie la municipalité pour tous les travaux qui ont eu lieu durant l'été. Le vestiaire et le bureau ont été repeints ; des planches ont été fixées sur le mur de la classe afin d'y accrocher les petites serviettes individuelles pour les enfants ; le banc a été installé dans la cour autour d'un des arbres.

Il y a également eu un énorme tri dans la remise.

L'enseignante demande si les tampons prévus sous les chaises vont bientôt être installés. En réponse, la municipalité explique qu'il y a un projet de remplacement du mobilier (chaises et tables) lorsque le nouveau budget aura été voté.

A Betz :

Un récupérateur d'eau de pluie a été installé.

Le problème des déjections félines s'est amoindri mais l'équipe reste vigilante notamment par rapport au bac à sable (qui est couvert quand les enfants ne s'en servent pas).

Le banc de la classe de GS-CP a été repeint et modifié pour ne plus glisser sur le parquet. Ceci dit, la morphologie des élèves se modifie, ce banc correspond plutôt à des petits enfants. Il faudra envisager à l'avenir de s'en procurer un de plus grande taille.

Nous remercions la commune de Verneuil qui a prêté des chaises car notre effectif était plus important que l'an dernier.

A Verneuil :

Suite à une fuite dans les canalisations constatée début octobre, la mairie a réalisé des travaux de réparations pendant les vacances.

Des câbles en cuivre ont également été volés en octobre. L'école n'avait plus accès à internet, plus de téléphone et plus accès à l'imprimante. Des soucis de communication avaient donc été engendrés.

Mme Vial, présidente du SIS, explique que la fibre a été demandée pour les trois écoles.

- Questions diverses :

- La sortie du bus à Saint-Senoch :

Certaines familles ont fait remarquer que la descente du bus à St Senoch, le soir à 17h, est parfois compliquée voire dangereuse. Certains enfants se mettent à courir lorsqu'ils voient leurs parents et la descente se faisant sur le parking, il peut y avoir des voitures et donc un danger.

Il a donc été décidé que, dorénavant, les enfants du bus soient accompagnés par Mme Maillard jusqu'à l'école de Saint-Senoch. Les parents récupéreront alors leurs enfants dans la cour de St Senoch.

- Date des deuxième et troisième conseils d'école

Deuxième conseil d'école : le mardi 04 mars à 18h à Verneuil sur Indre.

Troisième conseil d'école : le mardi 10 juin à 18h à Betz-le-Château.

La séance est levée à 20h37.

La présidente de séance

Anaïs VENDÉ